

Monsieur le Président,

Faisant suite à notre entretien téléphonique du jour, je vous confirme par ce courriel ma demande de participation à l'une de vos prochaines séance de comité de la FCV.

Le service a participé en 2019 aux négociations avec la Confédération pour définir le contenu des prochaines conventions-programme ; celles-ci englobent les domaines de la forêt, de la nature et du paysage, de l'ensemble des dangers naturels, de la renaturation des cours d'eau et des parcs naturels. Cette rencontre a pour but de vous présenter, dans les grandes lignes, les divers programmes, les ressources financières associées et les perspectives qui se présentent au niveau cantonal. Ces conventions-programme vous seront transmises avant la séance.

A noter que les divers partenaires et bénéficiaires principaux de ces conventions ont déjà été intégrés et/ou informés des résultats des négociations.

Selon l'art. 1.2.3 du Manuel sur les conventions-programme, les cantons veillent à consulter les communes, le cas échéant par l'intermédiaire des associations cantonales. Dans ce contexte, et dans un délai à définir en commun, nous enregistrons volontiers vos éventuelles remarques et attentes.

En vous remerciant par avance du bon accueil que vous réserverez à cette requête et demeurant à votre disposition pour toute précision, je vous adresse, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Olivier Guex

Chef de service / Dienstchef



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

Service des forêts, des cours d'eau et du paysage

Dienststelle für Wald, Flussbau und Landschaft

Rue de la Dent Blanche 18A

CP/PF 478

CH - 1950 Sion / Sitten

Phone :

027 606 32 05

Mobile :

079 279 84 35

email :

olivier.guex@admin.vs.ch

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel !